# LE SUCRE BÉGHIN

**RECONNAIT A SA BLANCHEUR, SA FONTE REGULIERE**

2458


...orange. Il était près de six heures du soir quand cette abondante distribution fut terminée. Des tramways spéciaux reconduisirent les enfants des quartiers éloignés d'où ils avaient emmené pour l'ouverture de la ...

Aujourd'hui, jour de Noël, les membres de la ... de Noël portèrent des jouets, des ..., des coquilles et du chocolat aux enfants malades des hôpitaux, aux aveugles et ... de Ronchin, et de la rue Royale, aux ... de Steppaert et de Saint-Vincent-de-Paul, rue de la Barre, etc.

A trois heures, la fête recommençait au ... Jean, avec la même programme que dimanche dernier. La musique des Sapeurs-Pompiers, dirigée par M. Paul Laigre, ouvrira l'ouverture avec le programme suivant :

1° Souvenir de Fontainebleau (Ad. Gaillard) ; 2° Rienzi (ouverture (Wagner) ; 3° Fantaisie pour violon et musique militaire, solisté M. Maurice Poutrain, prix du Conservatoire (Gounod) ; 4° Si vous vouliez, valseur à 3 voix et musique militaire (H. Couturier), 5° Manon, fantaisie, solistes : MM. Marchetti, sous-chef, Deren, Schaller, Leferrot, Duenstel, Bilteresse, Canetant Porte-... A. Goubé, H. Dupuis ; 6° L'vrai Lillois (P. Laigre).

La féerie Bonhomme Noël, dont la représentation fut retardée dimanche dernier par l'absence des danseuses retenues à la matinée du théâtre, commencera aujourd'hui à ... heures précises.

## La question du Théâtre

**LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES**

La commission extra-municipale du théâtre s'est réunie dans la soirée d'hier pour la dernière fois à la Mairie et a achevé la rédaction du nouveau cahier des charges.

Elle a décidé que la troupe et l'orchestre seraient améliorés. Le nouveau directeur devra fournir 2 chanteuses (1 chanteuse dramatique et une légère) et 2 ténors, et devra recruter un orchestre capable de se tirer de tous les instruments.

La Commission a encore décidé d'apporter quelques améliorations à la composition des matinées.

Il appartiendra au Conseil Municipal qui se réunira mardi d'approuver ces décisions et quelques autres.

**A L'INSTRUCTION**

M. Fillaire, juge d'instruction, a interrogé hier après-midi, les sieurs Vandeputte, Vandenbrouck et Declercq, ces trois individus, qui, il y a trois semaines, on s'en souvient, cambriolèrent en plein jour l'estaminet tenu par Mme Lima, rue Turgot, à Roubaix. Les deux premiers reconnurent les faits qui leur étaient reprochés, se retranchant toutefois derrière l'ivresse, bonne foi des malfaiteurs, et le dernier qui a été reconnu comme étant celui qui faisait le guet à la porte du cabaret, a nié énergiquement avoir participé au cambriolage. De plus, les trois malfaiteurs déclarèrent qu'ils avaient l'intention, au préalable, de s'introduire dans un estaminet situé en face de la maison de Mme Lima ; des ouvriers se rendant à leur travail les empêchèrent, à cette heure-là, de mettre leur projet à exécution.

— M. Gobert, juge d'instruction, a renvoyé devant le Tribunal Correctionnel, à ses audiences du 17 janvier prochain, le sieur Victor Musset, 32 ans, journalier, qui, le 6 août dernier, porta un violent coup de couteau à un cabaretier, M. Leclercq, de Saint-André, chez qui il était entré pour consommer.

Cet individu, sera jugé par défaut, car il a actuellement pris la fuite.

— M. ... a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de MM. Joseph Ladsous, 40 ans et ... Ladsous, 22 ans, qui, au cours d'une discussion avec un locataire de l'immeuble qu'ils habitaient, avaient injurié et frappé, croit-on, le propriétaire, M. Henri Cautrey. Ce dernier avait, dans le but de se défendre, paraît-il, sorti son revolver et tiré deux coups de feu, et c'est ce qui avait motivé l'arrestation des frères Ladsous.


## Douches complètes

depuis 1 fr 95, tubes pour injecteurs depuis 1 fr. 95 pour 1m50, bassins de 1fl 5 fr., injecteurs à piston 2 fr. 50, douches de voyage complètes 9 fr., serviettes hygiéniques la boîte de 6 avec ceinture depuis 1 fr. 75 chez Milles Assolomion, 5 bis, rue de Palais-Rihour, Lille. Téléphone 26-35.

2419*


**RENVERSÉE PAR UN FIACRE**

Hier soir, vers 6 heures et demie, Mme veuve Fache, née Coralie Cauchez, 60 ans, ménagère, demeurant 40, rue de Gand, traversait la rue des Manneliers, lorsque à l'angle de la Grand'Place, elle fut renversée par une voiture de place, conduite par M. Clément Deschamps, 40 ans, loueur de voitures, 6 bis, avenue de Dunkerque. Relevée de suite par des passants, elle fut transportée dans une pharmacie voisine où des soins lui furent donnés par un docteur; dans sa chute, elle s'était, en effet, contusionnée aux bras et aux jambes, mais ces quelques blessures n'avaient aucun caractère grave.

**LES MUSEES SERONT FERMES**

Par suite des vacances annuelles octroyées aux employés municipaux à l'occasion du Nouvel An, les différents musées de notre Ville seront fermés les jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 janvier 1914.

## Conseil de Guerre

Séance du 24 décembre 1913

Portin, Louis-Henri-Georges, jeune soldat, classe 1912, bataillon d'infanterie légère d'Afrique, insoumission, 3 mois de prison, défenseur, Me Dubart. — Vanhove, Joseph, soldat de 2e classe, 84e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, avec emport d'effets, un an de prison, défenseur, Me de Lanwerenps. — Dupont, Arthur, 2e canonnier conducteur, id., id., un de prison, Me Dubart. — Rosier, ..., soldat de 2e classe, 32e régiment d'infanterie, outrages par paroles et menaces envers un supérieur pendant le service, 6 mois de prison, défenseur, Me Bruneau. — ..., Noël, soldat de 2e classe, 145e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, avec emport d'effets et arme, un an de prison, défenseur, Me Bruneau. — Vandenbroucke, Adrien, soldat de 2e classe, 1er régiment d'infanterie, vol au préjudice d'un logeur chez lequel il était logé en vertu d'un billet de logement, un an de prison, défenseur, Me Bruneau.

**UN CHEVAL EMBALLÉ**

Hier, vers 4 heures 40, de l'après-midi, rue du Roubaix, un cheval a rompu les brancards de la voiture à laquelle il était attelé, et, ainsi libéré de toute entrave, il prit la fuite, traversant la Grand'Place dans une course folle et se dirigeant vers la Mairie, par la rue du Pelafs-Rihour.

En cet endroit, il lut arrêté par un courageux passant, un garçon boulanger, M. Richard Fauquenoy, 21 ans, demeurant 56, rue Nationale. Ce cheval appartient à la maison Meert, confiseur, rue Esquermoise et le domestique qui le conduisait, M. Paul Jécave, habite Mons-en-Barœul. Fort heureusement, il n'y eut aucun accident de personne.


## SAVON NOTRE-DAME de la TREILLE


**AUX HOSPICES**

M. Lemay, vice-président des Hospices vient d'être nommé administrateur pour une période de quatre ans, par l'Administration Préfectorale.

Nous lui présentons nos meilleurs compliments.

**VISITEURS INTÉRESSÉS**

La locataire de l'appartement où l'on avait relevé des traces d'effraction, 26, rue du Court-Debout, Mme Benoit, revenue de voyage, a déclaré qu'on lui avait volé une broche en or et un réveille-matin.

M. Videt, commissaire de police du 4e arrondissement, a reçu sa plainte.

**INDÉSIRABLES**

Trois expulsés ont été arrêtés, mercredi dans la matinée. Ces individus sont les sieurs Florent Naessenne, 25 ans, demeurant à Loos, chez son oncle maraîcher, où les inspecteurs de la Brigade Mobile Lefebvre et Sivienne vinrent l'appréhender, Antoine Lauib, 26 ans ,garçon boulanger, demeurant rue Ben-de-Wedde, 28 et Paul Rumfels, 50 ans, journalier, demeurant rue de Flers, qui fut empoigné au sauf du lit par les agents de sûreté Parisse et Lantoine.

Ces trois « Indésirables » seront déférés au Parquet.

## *Dans nos Amicales laïques*

**Amicale Arago et Buffon**

Cette Amicale vient de procéder à la distribution de pèlerines, chandails et chaussures aux élèves les plus nécessiteux des deux écoles Arago et Buffon pour une somme de 460 francs, ce qui, avec les livrets de Caisse d'épargne, distribués précédemment, représente un total de 800 francs environ.

L'Amicale, qui compte actuellement 300 membres,fait un pressant appel aux Anciens Elèves qui ne sont pas encore inscrits sur ses contrôles. Elle leur rappelle que la cotisation annuelle est de deux francs et les prie d'adresser leur adhésion au Siège social,rue d'Arras, 26.

Les sociétaires sont informés qu'un cours de tir, absolument gratuit, fonctionne à leur intention, tous les dimanches, de dix heures à midi, au Stand de l'Amicale, Ecole Arago, boulevard Victor-Hugo.

**Amicale « Paul Bert »**

Aujourd'hui, jour de Noël, aura lieu une distribution de coquilles, d'oranges et de vêtements aux enfants de l'Ecole de la rue du Long-Pot.

## SOCIÉTÉS & SYNDICATS

**Société Industrielle**

La Société Industrielle du Nord de la France a tenu vendredi, son assemblée générale mensuelle, sous la présidence de M. Nicolle.

MM. Cousin, Grandel, Guérin, Alexandre Sée et Verbiese s'étaient excusés.

M. le Président se fait l'interprète de ses collègues pour exprimer les regrets causés par les décès de MM. Julien Thirlez et Maquet, qui avaient toujours montré un grand dévouement à la société.

M. le Président entretient l'assemblée des travaux de l'Union des Sociétés Industrielles, qui a été récemment organisée par M. Guerlin, depuis décédé.

Cette union prépare pour le mois d'avril, un congrès qui aura lieu à Reims. La société présentera à ce congrès un rapport sur la question des habitations à bon marché, que M. Walker veut bien se charger de préparer.

Deux plis cachetés ont été déposés par M. Boulez sous les numéros 608 et 609.

Les propositions de récompenses établies par le Conseil sont ratifiées à l'unanimité par l'assemblée.

M. le Président donne la parole à M. Charpentier, revenu tout récemment d'un voyage dont il rapporte de précieux documents sur l'industrie du pétrole.

M. Charpentier montre sur une carte la situation exacte de la Galicie et définit le caractère géologique de ce pays, situé sur les derniers contreforts des Karpathes.

Après avoir rappelé les différentes théories émises sur l'origine des naphtes, il explique comment doit être dirigée la prospection en vue de trouver les emplacements les plus favorables pour les puits. Il expose ensuite les procédés mis en œuvre dans le pays pour pratiquer cette industrie qui a pris rapidement une importance considérable.

Enfin, il étudie l'organisation légale qui donne aux transactions une facilité toute particulière.

Sur une question de M. Stahl, M. Charpentier dit quelques mots de ces redoutables accidents que sont les incendies et les éruptions de pétrole et indique les procédés employés en pareil cas pour les combattre.

L'assistance applaudit vivement cette conférence remarquable et M. le Président remercie M. Charpentier des détails précieux qu'il a fournis sur une industrie à laquelle la région du Nord a pris un grand intérêt.

MM. Claude Guillemaud fils et Paul Bernard sont élus membres à l'unanimité.

**Syndicat des Voyageurs et Représentants de Commerce**

Le lundi 29 décembre, aura lieu dans la salle des Fêtes de l'Hôtel Delcourt, 39, rue de Tourmai, à Lille, à vingt heures très précises, sous les auspices du Syndicat « l'Avenir des Voyageurs et Représentants de commerce de Lille et de la région du Nord» une conférence à laquelle sont invités les voyageurs, représentants, employés et petits commerçants de la région : Il y sera traité de : « La Concentration des Entreprises Industrielles et Commerciales. Les conséquences pour la corporation des Voyageurs de Commerce du fait de l'existence des Maisons à succursales multiples »

**ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE**

L'Ecole de Tir et d'Instruction Militaire des officiers de réserve et de l'armée territoriale, organise sa fête annuelle pour le samedi 31 janvier 1914.

Cette fête aura lieu dans les salons de l'Hôtel Delannoy.

Elle comportera une soirée dansante.

Elle sera donnée au profit des pauvres de la ville, de la Mutualité Maternelle du 43e et de la Caisse de Secours de l'Ecole.

**VENTES PAR MM. LES NOTAIRES DE LILLE**

Dans la séance du jeudi 18 décembre 1913, au local de la Chambre, 7, rue de Puébla, il a été adjugé, savoir :

1° Roubaix, numéros 1 à 11, rue Wagram, cité de 12 maisons pour 24.000 francs, montant de la mise à prix.

2° Lille, 26, rue Meugré, maison pour 2.300 francs, sur mise à prix de 1.500 francs.

3° Hellemmes, rue Nouvelle, dite Impasse Delesalle, maison pour 15.000 francs, montant de la mise à prix.

4° Marcq-en-Barœul, « Au Pont », 33 et 35, rue Nationale, deux maisons pour 15.200 fr., sur mise à prix de 14.000 francs.

5° Lille, 260, boulevard Victor-Hugo et 12 et 14, rue Vieia, trois maisons grevées d'une rente annuelle et viagère de 3.000 francs, pour 3.000 francs, sur mise à prix de 100 francs.

6° Wavrin, à « La Grasse Poule », 70 ares 93 centiares de labour, pour 3.200 francs, sur mise à prix de 3.000 francs.

**TAXE OFFICIEUSE DU PAIN**

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0 fr. 39; pain blanc, le kilo, 0 fr. 37 ; pain bis ou de ménage, le kilo, 0 fr. 33.


## Un bon Conseil

Par cette température, les personnes qui ont de violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, se soulagent instantanément et guérissent progressivement en employant la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

2302


# ROUBAIX

**TEMOIGNAGE OFFICIEL DE SATISFACTION**

M. Emile Dejeaghère, le brave préposé d'octroi qui, le 22 novembre dernier, arracha à la mort et au péril de sa propre vie, une jeune fille sur le point d'être broyée par un tramway, vient d'être récompensé officiellement.

M. Dejaeghère obtient de M. le Préfet du Nord, un témoignage officiel de satisfaction.

Toutes nos félicitations.

**MORT FOUDROYANTE**

Jeudi, à 20 heures 15, au café-hôtel Delys, place de la Gare, 3, la femme de chambre Clara Dewever, 56 ans, originaire de Lille, descendait l'escalier menant du 1er étage à la salle à manger

Tout-à-coup, elle chancela et vint s'abattre lourdement au bas des marches, sur le palier du rez-de-chaussée.

Le personnel de la maison se précipita au secours de la femme de chambre qui ne donnait plus signe de vie et le docteur Delahousse, qui était dans le quartier, ayant été prévenu, survint aussitôt.

Mais toutes les ressources de son art ne purent ranimer l'infortunée, qui portait une fracture, très visible, à la base du crâne.

Le praticien croit cependant que Clara Dewever, qui était souffrante depuis quelque temps, a été foudroyée par une apoplexie. La chute n'aurait, en ce cas, que hâté quelque peu son trépas.

Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

**UN EPILEPTIQUE TOMBE SUR LE PAVÉ ET SE BLESSE**

Mardi, vers 22 heures, les agents Flévet et Herlin ont relevé, sur la voie publique, place de la Liberté, un malheureux épileptique, J.-B Gabet, 57 ans, journalier, demeurant en garni, rue Pellart, 47.

Gabet, terrassé soudain par une crise, s'était, en tombant, blessé assez grièvement à la tête et aux mains. Les agents le transportèrent tout d'abord au poste central où le docteur Harlet vint lui donner les soins que nécessitait son état.

Le journalier fut un peu plus tard transporté, par une voiture d'ambulance, à l'hôpital de la Fraternité.

**LE GENOU SOUS LE MARTEAU**

Un ajusteur de l'atelier de constructions mécaniques de M. Albert Nuyts, rue d'Inkermann, 35, Théophile Breyssens, 36 ans, demeurant rue de la Limite, 16, s'est, par suite d'un faux mouvement, porté sur le genou gauche un violent coup de marteau.

Le docteur Lepers a reconnu une contusion sérieuse avec épanchement de synovie. Un mois de repos.

**LA POLICE DES CABARETS**

Ont été l'objet de contraventions :

Pour avoir laissé ouvert son établissement jusqu'à 3 h. 35 du matin : M. Jean Loudebat, patron du « Café Jean », Grand-Place, 9.

Pour avoir laissé danser des consommateurs, au son d'un piano automatique, après minuit : M. Camille Debeuver, cabaretier, rue Bernard, 23.

**HARMONIE DU FRESNOY**

L'Harmonie du Fresnoy donnera une audition de Sainte-Cécile le dimanche 28 décembre.

L'Harmonie du Fresnoy se compose, depuis le départ du régiment des classes 1912 et 1913, de soixante-cinq exécutants. Elle s'étendra bientôt le chiffre de quatre-vingts par les élèves que lui forment les excellents sous-chefs MM. Delbecque et Kasselaere.

A ce sujet, nous rappelons que les cours de solfège et d'instruments sont professés les mercredi et jeudi de chaque semaine, au local de la Société, 36, rue de Mouvaux. Ils sont gratuits. Peuvent y participer les enfants d'ouvriers, d'employés ,de petits bourgeois, etc.

**LES FETES EN 1914**

M le Maire de Roubaix vient de prendre un arrêté déclarant jours de fête locale, pendant l'année 1914, les dimanches qui suivent :

22 mars, fête de la Mi-Carême.
12 avril, fête de Pâques.
19 avril, foire de Roubaix.
24 mai, comme précédant la Pentecôte.
6 septembre, ducasse de Roubaix.
25 octobre, comme précédant la Toussaint.
20 décembre, comme précédant la Noël.

Cet arrêté, approuvé par M. le Préfet du Nord, s'appuie sur les lois du 5 avril 1884, du 13 juillet 1906 et la circulaire de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, en date du 10 avril 1907.

**VOL DE DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS DE LAINE PEIGNÉE**

Jeudi matin, à la reprise du travail, le chef de matériel des usines Cavrois-Mabieu, demeurant rue Jouffroy, 124, arrivait à l'atelier de la rue Montgolfier et constatait qu'aussitôt que pendant la nuit des voleurs s'y étaient introduits.

Quatre balles de laine peignée pesant ensemble 420 kilos, valant 2.500 fr., avaient disparu.

La porte de communication de l'atelier de préparation où étaient déposées ces balles, et communiquant avec le jardin de la maison, avait été forcée.

Une échelle, enlevée à un chantier voisin, avait servi aux malfaiteurs pour descendre dans le cour de l'usine. On les recherche activement.

**IMPORTANTE PRISE DE FRAUDE**

**Une arrestation**

Les frères Delplanque, douaniers, ont arrêté, plaine du Pont-Rouge, le nommé Achille Lejour, 27 ans, journalier à Roubaix, rue de la Balance, qui portait en fraude 1 kilo de tabac, 5 kilos de café et 148 500 allumettes belges, d'une valeur de 191 francs.

**LE DISTRIBUTIONS DE L'ŒUVRE DE L' « ARBRE DE NOEL »**

L'Œuvre de l' « Arbre de Noël » (Comité écrit des Fêtes), a distribué, mercredi, 4.865 « coquilles », 4.865 bâtons de sucre de pomme et 4.923 jouets aux enfants des 25 écoles maternelles et quatre crèches, de Roubaix. La distribution a été faite à 2 heures un quart, par les soins des directrices d'école, en présence des délégués du Comité.

Ces distributions se sont effectuées en bon ordre, grâce à l'aimable obligeance de Mmes les directrices et de leurs adjointes. Les enfants ont remercié MM. les délégués par de gentils compliments qu'ils leur ont récités à l'unisson, ou chantés sur des airs de Noël. Si les généreux souscripteurs de l' « Arbre de Noël », et les nombreux Roubaisiens qui s'intéressent à l'Œuvre, pouvaient assister à l'épanouissement de joie que provoquent chez les tout-petits les cadeaux dont ils sont les dispensateurs, leur sympathie pour cet « Arbre de Noël » et pour ces heureux d'un jour qu'il fait, s'en trouverait encore accrue. Au nom de tous ces bonheurs d'enfants qu'ils ont fait éclore mercredi, le Comité adresse à tous ses souscripteurs et donateurs, ses plus chaleureux remerciements

P.-S. — Le bureau du Comité se rendra aujourd'hui, jour de Noël, à 11 heures et demie, à l'hôpital de la Fraternité, pour faire la distribution aux petits enfants malades, qui y sont hospitalisés

**BRELAN DE CAMBRIOLAGES**

Messieurs les chevaliers de la pince-monseigneur semblent, depuis quelque temps, avoir mis en coupe réglée plusieurs de nos quartiers, et en particulier les agglomérations proches du canal.

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, quatre nouveaux cambriolages ont pris place et en général les escarpes ont pu opérer comme chez eux.

Cette situation devient alarmante pour nos concitoyens et nous nous plaisons à espérer que notre jeune et actif commissaire central, M. Wargnier, appuyé par l'administration municipale, saura instaurer un régime de sécurité digne de l'importance de notre cité.

**Rue Daubenton**

A l'estaminet Emile Delobel, au N° 38 de la rue Daubenton, des malfaiteurs se sont introduits dans le place en passant par l'imposte de la porte d'entrée, insuffisamment assujettie.

Les malandrins se sont emparés d'une caisse appartenant à une société d'épargne et renfermant environ 50 francs en espèces ainsi que d'un manicrasque, qui, heureusement, avait été vidé par le propriétaire le matin même.

Mercredi, dans l'après-midi, ces objets ont été retrouvés défoncés dans le pré Beldalle, au boulevard de Metz.

**Au boulevard de Metz**

Employant le même procédé que ci-dessus, des cambrioleur se sont introduits à l'estaminet Leclercq, boulevard de Metz, 87, mais là, ne trouvant sans doute rien à leur convenance parmi les objets garnissant le cabaret, ils se sont retirés avec plusieurs bouteilles de vin seulement.

**Rue Bernard**

Vers minuit, M. Auguste Bouters, marchand de pommes de terre, rue Bernard, cour Feuvarque, 2, a, lui aussi, reçu la visite de malfaiteurs qui ont pénétré chez lui par une fenêtre, après avoir brisé un carreau.

Mais le marchand ayant entendu du bruit au rez-de-chaussée, se leva et descendit.

Les escarpes ne jugèrent pas à propos de l'attendre.

**Au boulevard de Strasbourg**

Vers 6 heures du matin, M. Désiré Houtfin ,cabaretier, demeurant boulevard de Strasbourg, 126, en se levant, constata que pendant la nuit, des cambrioleurs, fracturant la porte d'entrée, avaient passé l'inspection de son estaminet.

Ils ont enlevé un manicrasque ne contenant qu'une somme peu importante.

**HEURTE PAR UN TRAMWAY**

Jeudi, vers 7 heures un quart, M. Joseph Dekimpe, 19 ans, allumeur de gaz, domicilié rue de Home, 40, éteignait les becs du boulevard de la République.

Au cours de son travail, le vieillard traversa la chaussée et fut heurté et renversé par un tramway E (N° 330), se dirigeant vers Tourcoing.

Relevé avec des contusions multiples sur tout le corps, notamment à la tête, le blessé reçut les soins immédiats du docteur Descarpentries, qui ordonna son transport à l'hôpital.

Si Dekimpe n'aurait pas entendu l'avertisseur du car, qui, au dire des témoins de l'accident, a fonctionné à plusieurs reprises et à son intention

Son état est grave, en raison surtout du grand âge de la victime.

**ASSOCIATION DU FONDS ROUBAISIEN CONTRE LE CHOMAGE INVOLONTAIRE**

Le Comité de l'Association du Fonds Roubaisien contre le Chômage involontaire a'est réuni dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M.Edouard Duquenne, vice-président.

La majoration de 75 centimes par journée de chômage est accordée pour le mois de novembre aux associations suivantes : la société l'Employé, le Pain Quotidien, l'Union des Sociétés de Secours mutuels et de Retraites approuvées, le Syndicat Indépendant, l'Union Amicale et Mutuelle des Ouvriers Encolleurs, le Syndicat des Ouvrières des Industries Textiles réunies de Roubaix ,le Syndicat des Ouvrières de l'Industrie Textile, le Syndicat Ouvrier de l'Industrie Roubaisienne.

Il est donné lecture d'une lettre de l'Association Internationale pour la lutte contre le chômage demandant au Fonds Roubaisien de bien vouloir participer à l'Exposition de Lyon qui aura lieu en 1914. Une classe spéciale qui comprendra toutes les œuvres dont le but est l'assurance contre le chômage involontaire sera créée à cet effet. Sur la proposition du président, le Comité décide à l'unanimité d'envoyer son adhésion.

**ADJUDICATIONS**

Plusieurs adjudications ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, mercredi matin, à 11 heures. Le bureau était présidé par M. Debaisieux, adjoint, entouré de MM. Kimpe et Portman ,conseillers municipaux; M. Neveu, directeur de la voirie, M. Salembier, receveur municipal, M. Deschamps, chef de comptabilité à la mairie.

**Ferrage des chevaux de la ville.** — Devis: 2.300 francs. Adjudicataire : M. Demore, Roubaix, avec un rabais de 21 %.

**Curage des égoûts jusqu'au 31 décembre 1914.** — Devis ; 6.000 francs. Adjudicataire: M. César Durez, au prix fixé comme base.

**Entretien du matériel roulant.** — Devis : Pour le 1er lot (maréchalerie) ; 1.500 fr. ; Pour le 2e lot (charronnage) ; 2.000 francs.

Adjudicataires : 1er lot, M. Brocvielle, Roubaix, avec 17.10 % de rabais ; 2e lot, M. Evrard, Roubaix, avec 13.30 %.

**Enlèvement des immondices.** — Devis : 1er lot (fourniture des bois de charronnage) : 1.500 fr. ; 2e lot : Fourniture des agrès pour bateau : 500 fr. ; 3e lot : Fourniture de graisse pour voitures : 500 fr ; 4e lot : Fourniture de l'entretien du harnachement des chevaux: 1.800 fr. ; 5e lot : Halage des bateaux : 1.500 francs.

Adjudicataires : 1er lot : Vve Diercycks, avec 11 % de rabais ; 2e lot, pas de soumissionnaire ; 3e lot : M. Broquet, Roubaix, avec 23.9 % ; 4e lot : M. Carette, Roubaix, avec 5.10 % ; 5e lot : non accepté, la soumission n'étant pas timbrée.

**A L'HIPPODROME-THEATRE**

Aujourd'hui, jour de Noël : « Le Mariage de Mlle Beulemans », en matinée, à 15 h. 50; en soirée à 20 h. 30.

# TOURCOING

## *Chapitre des accidents*

**Comme Absalon**

A l'usine P. Pollet, rue de Dunkerque, Mlle Roge Marie, 43 ans, fileuse,se, rue de la Vigne, a été entraînée par les cheveux, saisie par le mouvement du va-et-vient du bobinoir.

Cette personne se baissait pour retirer une mèche. Plaie du cuir chevelu ; décollement des parties molles sur 10 centimètres. 15 jours de repos.

**Un pot sur le pied**

Chez M. P. Pollet, rue Souffiot, M. Demuire Charles, 35 ans, débourreur, a reçu un pot de carde sur le pied gauche. Contusions et entorses des orteils.

## *Chapitre des chutes*

— Mlle Demoe Léontine, 29 ans, soigneuse, est tombée à l'usine Motte-Dewavrin, rue des Anges, par suite d'une glissade.

Conséquence de la chute : foulure du pied gauche, 15 jours de repos.

— Aux Ateliers Saint-Eloi, M. Dhaen, 24 ans, forgeron, portant une pièce de fer fit un faux pas et tombe. Dans sa chute il eût la main droite percée par la pièce de fer. 15 jours de repos.

**LA FRAUDE**

Les douaniers du Touquet ont arrêté un certain Demasieu Léon, retieur, né à Calais, âgé de 17 ans, demeurant à Lille, rue du Molinel. Demasieu était porteur de 20 kilos de café vert.

— Les douaniers de la Martinoire ont arrêté Michel Antoine, né à Bredanbuch (Lorraine annexée), demeurant à Longwy, chauffeur, qui portait 30 kilos d'allumettes de provenance étrangère.

**INSTITUT COLBERT**

Les membres du conseil de surveillance de l'école de cordonnerie de Tourcoing invitent les patrons, ouvriers et apprentis cordonniers à assister aux épreuves du concours trimestriel des élèves cordonniers.

Ce concour aura lieu dans les locaux de l'Institut Colbert, 10, rue de Gand, les vendredi et samedi 26 et 27 courant, de 8 heures à midi et de une heure et demie à 6 heures et demie.

**A LA COMMISSION SANITAIRE**

La Commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie le mercredi 24 décembre 1913, à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de M Louis Vandevenne, adjoint au maire de Tourcoing.

Etaient présents MM Louis Vandevenne, vice-président ; docteur Julien, secrétaire; Fouquet, conseiller général ; Téfart, vétérinaire , Sevin, archiviste ; Bruneau, pharmacien ; Boileau, inspecteur du travail , membres ; Louis Brunin, secrétaire administratif.

La commission a d'abord examiné la marche du service départemental de désinfection pendant le mois de novembre 1913.

Elle décide de retourner à M. la Maire de Mouvaux une affaire relative à un puits malsain à l'effet de suivre la procédure de l'article 12 de la loi du 15 février 1902.

Elle a ensuite émis des avis favorables à l'autorisation d'exploiter des établissements classés à Tourcoing :

1 Un atelier de constructions mécaniques;

2° Une scierie mécanique mue par une machine à vapeur, avec un dépôt d'hydrocarbures devant servir à la fabrication (à froid) d'encaustique ;

3° un battage de déchets de laines. (Cette dernière autorisation ne devra toutefois être accordée que moyennant des conditions propres à supprimer d'une façon absolue les inconvénients pour les voisins).

**Condition publique des Matières textiles**

**DE LA VILLE DE TOURCOING**

Entrées du 15 décembre au 20 décembre 1913

Laine peignée, 475.146 kilos. — Laine filée, 138.643 kilos. — Blousses et laines diverses, 266.851 kilos. — Coton, 130.179 kilos. — Nombre de lots, 819. — Totaux quotidiens, 1.005.821 kilos.

Conditionnements, 2364. — Tirages, 490. — Déclassages, 13

Marchés à terme : Roubaix-Tourcoing, 99.268. D'Anvers, 10.375.

# AUTOUR DE LILLE

**HELLEMMES-LILLE**

**Chez les Retraités du Chemin de fer.** — Le dimanche 21 courant, l'Association amicale des Agents retraités du Chemin de fer du Nord, de formation récente, donnait sa première fête, à son siège, établissement de l'Alliance, 216, rue Sadi-Carnot, comprenant un banquet, sous la présidence de M. Cass, président, qui avait à ses côtés MM. Mari, vice-président, et Chemin, secrétaire-trésorier. Ce banquet fut admirablement servi,et 8 y a lieu, à cet effet, de féliciter tout particulièrement la maîtresse de l'établissement, Mme Jean Demulder.

Cette fête fut empreinte d'une cordialité parfaite et d'une réelle camaraderie. Au dessert, la partie récréative, égayée par de joyeuses chansonnettes, romances et monologues, fut très intimée.

Cette réunion intime s'est terminée par une quête pour les pauvres, et tous, enchantés, se sont séparés en se donnant à nouveau rendez-vous pour bientôt.

**RONCHIN**

**Pour le Noël.** — A l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An,les établissements publics sont autorisés à rester ouverts pendant les nuit du vingt-cinq au vingt-six décembre, du 31 décembre au 1er janvier et du 1er au 2 janvier.

A l'occasion des mêmes fêtes, le bureau du Secrétariat sera fermé pendant les jours fériés.

**HAUBOURDIN**

**Le Concert de Bienfaisance** organisé par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et la Fanfare municipale d'Haubourdin, et qui a eu lieu hier mercredi, a obtenu le plus grand succès. Le but de l'œuvre en est le cause,car il s'agissait de venir en aide à deux membres malades depuis de longs mois.

La salle des fêtes était trop petite pour contenir la foule qui se précipitait pour entendre cette solennité artistique. La Fanfare municipale, dirigée par son éminent chef, M. Gadenne, a une fois de plus fait valoir ses qualités incontestables. Un programme des mieux choisis a rendu ce concert aussi attrayant que possible, et toutes les félicitations doivent être adressées aux dévoués organisateurs. Des remerciements aussi à tous les amis connus ou inconnus qui ont répondu à l'appel du Comité.

**LA BASSÉE**

**Caisse d'Epargne.** — Intérêt 3 %. — Séance du 21 décembre ; administrateur de service : M. Paul Leleux. — Il a été déposé par 19 déposants, 7429 fr. — Il a été remboursé à 12 déposants, 10.122 fr. 21. — Les bureaux seront fermés dimanche prochain 28 courant pour le règlement des comptes de fin d'année. — Pour le remboursement des intérêts, les déposants sont priés de remettre leurs livrets à l'avance.

**WILLEMS**

**Nécrologie.** — Hier matin, eut lieu les funérailles de M. J.-B. Cordon, médaillé du Travail et de la campagne de 1870. Le défunt était très estimé.

**Plainte** est portée par Mme Clermont, cabaretière, contre un inconnu qui lui a jeté une chaise, la blessant ainsi grièvement à l'œil gauche.

**ARMENTIÈRES**

**Après boire.** — Plainte a été déposée à la gendarmerie par un ouvrier de fabrique, Jean Vanteenkiste, 15 ans, demeurant à Pierqueteri, contre le nommé Charles Frachart, 21 ans, ouvrier agricole, demeurant à Armentières, rue de Dunkerque. Celui-ci est accusé d'avoir enlevé au plaignant sur la route de la Chapelle-d'Armentières, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, le restant de sa paie, s'élevant à 8 francs.

**Accident.** — En tombant sur un métier, M. J.-B. Depretère, 31 ans, tisseur, au tissage Cardon et Fauvergue, rue de Flandre, s'est brisé le petit doigt de la main droite.

**Etat Civil.** — Du 22 au 24 décembre. — Naissances. — Bonte Alfréda, rue d'Ypres, cour Bemeulenocrs, 2 — Mas Colette, rue Nationale, 94 — Pétition Emilienne, rue de la Pépinière, cour Saint-Henri, 3 — Persyn Moriette, rue Jules-Lebleu, 121 bis — Rossel Solange, rue Jules-Lebleu, cour Facon — Lamette Marcel, rue des Promenades, cité Sans-Pareille, 12 — Vanoye René, rue Saint-Charles, 4 — Delattre Paule, rue St-Charles, 8.

Décès. — De Thand Henri, 39 ans, chemin Vert, 3 — Cohidon Augustin, 80 ans, place de l'Eglise, 2 — Marcy Georges, 35 ans, chemin Vert, 3 — Fier Benjamin, 71 ans, place de la République, 18 — Deffrennes Charles, 73 ans, rue Denis-Papin, 20 — Cambier Ernest, 41 ans, chemin Vert, 3. — Six Jean-Baptiste, 86 ans, rue du Pont-de-Beauvais, 1 — Coureur Germaine, 28 ans, rue Sadi-Carnot, 75 — Maes Henri, 81 ans, place de l'Eglise, 2 — Raves Georges, 40 ans, chemin Vert, 3.

**CAPPELLE**

**L'Association Amicale des Anciens Elèves** de Cappelle offre jeudi 25 décembre son concert annuel,sous la présidence d'honneur de M. Charles Desprez, maire de Cappelle, Conseiller général, et la haute direction du sympathique et dévoué directeur d'Ecole, M. Guillemot. La musique municipale prêtera son concours à cette belle fête ; la nouvelle municipalité républicaine profite de cette circonstance pour inaugurer le nouvelle salle des fêtes récemment transformée dans l'école des filles.

**CROIX**

**Bureau de Bienfaisance.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Barty, le dévoué secrétaire général de la Musique Municipale, vient d'être nommé Administrateur du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de M. Henri Maton, décédé.

M. le Préfet du Nord nepouvait pas faire un meilleur choix et nous adressons nos plus sincères félicitations à notre ami Barty.

**LANNOY**

**Les funérailles** de M. Louis Charlent, ancien conseiller municipal républicain, ont eu lieu mardi matin,au milieu d'une nombreuse assistance.

**Le vol de bijoux** que nous avons relaté, se monte à près de 1000 francs et a été dénoncé par une lettre anonyme envoyée de Bruxelles au greffe de la mairie de Lannoy.

**LYS**

**Les accidents.** — Victor Décottignies, 41 ans, maréchal ferrant chez Hendoux, a contracté une entorse tibio-tarsienne gauche en faisant un faux pas. 15 jours de repos. — Georges Lézy, 42 ans, portageur chez Bouteny frères, a eu la main gauche blessée au cours de son travail. 15 jours de repos.

# NORD

## D